Télégramme de Jean Rivière sur les réactions néerlandaises face à l'accord de Linggarjati (La Haye, 27 mars 1947)

Légende: Dans un télégramme du 27 mars 1947, l'ambassadeur français aux Pays-Bas Jean Rivière analyse les réactions en Hollande face à l'accord de Linggarjati paraphé le 15 novembre 1946 et signé le 25 mars 1947 entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie. L'opposition parlementaire et même certains membres appartenant à la coalition critiquent l'accord fermement et reprochent au gouvernement néerlandais d'avoir abandonné la position qu'il s'était engagé à maintenir.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_riviere_sur_les_reactions_neerlandais es_face_a_l_accord_de_linggarjati_la_haye_27_mars_1947-fr-0a14212a-67ca-437e-af7d-f638f4b41cd1.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



Un débat vient d'avoir lieu à la seconde Chambre sur la signature de l'accord entre la Hollande et l'Indonésie. Le Gouvernement a été pris à parti par l'opposition et même par certains orateurs appartenant à la coalition;

Dans leurs critiques portant à la fois sur la forme et sur le fond de l'accord, les interpellateurs ont vivement reproché au gouvernement l'abandon de la position qu'il s'était engagé à maintenir. La motion du 20 décembre dernier précisait en effet que les "interprétations" néerlandaises devaient être reconnues par la délégation indonésienne.

Le professeur ROMME, chef des catholiques et l'un des auteurs de la motion, a lui-même pu prétendre, dans son intervention, qui, étant donné la position déterminante de son parti, était attendue avec une vive curiosité, que l'attitude du gouvernement dans cette affaire avait été anti-parlementaire et il a déploré que les Chambres se soient trouvées en présence d'un fait accompli.

Quant au fond, le parti catholique lui-même, par la voie de M. ROMME, a exprimé son scepticisme concernant l'opportunité d'une signature intervenant dens de telles conditions. Mais les critiques les plus ardentes sont évidemment provenues du parti calviniste, opposé à toute politique de concession aux Indes.

Enfin, un membre du parti chrétien historique a résumé



les inquiétudes d'une large fraction du Parlement, en déclarant que "le fait que les Hollandais se trouvaient liés par leur interprétation de l'accord, alors que les Indonésiens ne l'étaient pas, entraînerait de multiples litiges".

Le Ministre des Territoires d'Outre-Mer a affirmé, dans sa réponse et sans développer sa pensée, que "le gouvernement n'avait eu le choix qu'entre la décision prise et de vastes opérations militaires". Tout en indiquant qu'il n'y avait pas eu de pression internationale, il a reconnu que des puissances tierces étaient "intéressées" à l'affaire. Et en ce qui concerne la motion en question, le gouvernement l'avait bien accueillie à titre d'utile contribution, mais elle ne pouvait être considérée comme constituant pour lui des "instructions".

Ces déclarations de M. Jonkman révèlent l'embarras du gouvernement, mais sa position n'en est pas moins solide pour les deux raisons suivantes: en dépit de leur réserve, les catholiques n'ont nulle intention de rompre avec l'actuelle formule gouvernementale; en outre, les adversaires de la politique gouvernementale se montrent incapables d'en proposer une autre. Et de fait aucune motion de défiance ne fut déposée à l'issue du débat. Bien que le gouvernement soit sans illusion sur les difficultés auxquelles la mise en oeuvre de l'accord donnera lieu, il semble selon moi avoir pris avec courage ses responsabilités.

La bourse d'Amsterdam a réagi favorablement à la signa-



-3-

ture de l'accord. On espère dans les milieux d'affaires que le redressement de la situation économique aux Indes en résultera. Et, quant aux éléments de l'armée et de la marine qui y sont stationnés, un ordre du jour de leur chef révèle de nouveau leur état d'esprit en leur enjoignant de "comprendre les temps nouveaux"./.

RIVIERE

